

NOTE CONCEPTUELLE

32èmes Journées De L'Entreprise

L'ENTREPRISE ET LA DÉCENTRALISATION : DYNAMISME ET OPPORTUNITÉS

Motivés par la volonté de se rapprocher des citoyens, les pays démocratiques adoptent la déconcentration des pouvoirs. Une telle organisation socio-politique influencera systématiquement la compétitivité des Entreprises, les politiques publiques, et l'environnement des affaires. Bien que l'impact économique de la décentralisation soit à l'origine de plusieurs controverses, son étude nous permettrait d'en tirer les bonnes pratiques à adapter dans le contexte Tunisien. La décentralisation est un long processus ; dont la mise en place est graduelle et surtout objet d'évaluation et de réajustement continus. Toutefois, il est impératif de gagner le soutien public afin de réussir ce processus. Pour que la décentralisation puisse contribuer au développement local, le secteur privé et la société civile doivent être impliqués à chaque étape de cette transition. La promotion du secteur privé dans le nouveau contexte de la décentralisation résultera en l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises et à la création de nouveaux emplois.

Ce sujet, suscitant beaucoup d'intérêt à l'échelle internationale, concerne surtout la Tunisie qui aujourd'hui est en quête d'opportunités de croissance face à une économie fragile et aux changements liés à l'instauration de la Deuxième République. C'est pour ces raisons et pour nous préparer aux premières élections locales que l'IACE a choisi de dédier la 32^{ème} édition des Journées de l'Entreprise à l'étude de l'impact économique de la décentralisation. La 32^{ème} session des Journées de l'Entreprise qui se déroulera les **08 et 09 Décembre 2017** aura, ainsi, pour thème :

L'ENTREPRISE ET LA DECENTRALISATION : DYNAMISME ET OPPORTUNITES

Fondamentalement, la décentralisation peut engendrer le développement économique en permettant à chaque ville et à chaque région de mobiliser ses ressources et d'optimiser leur exploitation en fonction des réalités présentes et des projets futurs. Les Journées de l'Entreprise seront l'opportunité pour nous d'évaluer les meilleures pratiques utilisées pour faire de la décentralisation un levier de développement économique. En effet, un pouvoir local pourra détecter les besoins les plus urgents et engager des forces locales dans la recherche et l'implémentation de solutions durables. Parallèlement, la décentralisation instaure un climat de concurrence entre les régions, tout en leur donnant les moyens d'améliorer leurs attractivités. Ceci se fera à travers l'adoption d'une vision économique locale et la mise en place des prérequis pour y réussir, ce qui va de pair avec une cohérence entre les politiques adoptées à l'échelle nationale et actions à entreprendre au niveau local. C'est dans ce sens que le thème du premier panel sera : **L'IMPACT ECONOMIQUE DE LA DECENTRALISATION : PREALABLES et VISIONS.**

En effet, la transition d'un pays où la totalité du pouvoir a toujours été détenue par un gouvernement central à un pays avec plusieurs pouvoirs locaux est un changement radical nécessitant une réorganisation de l'Administration Publique et des services rendus. Comment faire pour que cet écosystème décentralisé soit plus favorable à la création d'emplois et à l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises ?

L'un des objectifs ultimes de la décentralisation est l'instauration d'une économie participative reposant sur la collaboration de tous les acteurs afin de mener à bien la vie politico-économique de leurs régions et pays. Cet objectif majeur ne pourra être atteint sans passer par la pratique d'un Dialogue Public-Privé à l'échelle régionale permettant au-delà du partage de la vision, l'amélioration continue de l'Environnement des Affaires. Ainsi, le second panel intitulé, **LA DECENTRALISATION ET L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**, essaiera de répondre à ces questions suivantes : Quelles procédures administratives seront traitées au niveau local ou régional ? De quel pouvoir disposera l'administration locale pour ce qui concerne les services déconcentrés et de ceux qui ne le seront pas de fait ? De quels recours disposera l'entreprise face à un abus de l'administration locale dépendante ou non des autorités locales ?

En outre, tout changement apporte sa dose de défis. Il s'avère que l'une des conséquences non négligeables de la décentralisation et à laquelle il faudra se préparer afin d'y remédier, est l'accroissement de la corruption. Ce fléau pourra atteindre autant le secteur privé que le reste de la population. Quels mécanismes devraient être mis en place au niveau local ? Devrons-nous disposer de stratégies anti-corruption régionales ? Et les institutions y afférentes, telle que l'Instance nationale et les différents organes de contrôles resteront ils centralisés ou seront ils semi-centralisés ? Toutes ces questions seront débattues lors du 3^{ème} Panel qui portera sur **LA DECENTRALISATION ET LA LUTTE ANTI-CORRUPTION**.

Les modèles économiques existants participent à l'écart économique entre les différentes régions et la révolution digitale qui bat son plein ne fait qu'accentuer ces inégalités. Ainsi les programmes de développement régional au lendemain de la décentralisation doivent impérativement s'accompagner d'une politique d'inclusion qui saurait revaloriser toutes les régions, tous niveaux de développement économique confondus. Les deux prochains panels qui porteront sur le développement régional mettront en exergue des exemples concrets de programmes d'inclusion qui sauraient maintenir un équilibre dans la répartition des biens entre les différentes régions. En effet, les deux prochains panels seront consacrés respectivement au plan de développement des régions frontalières de la Libye et de l'Algérie et des régions côtières et de l'intérieur du pays.

Les régions frontalières, dont l'économie locale repose naturellement sur le commerce transfrontalier formel et informel, retrouvent ainsi dans leurs situations géographiques une opportunité pour le dynamisme commercial. Le développement de ces régions sera par conséquent boosté par l'étendue de leurs marchés au-delà des frontières. La décentralisation pourra apporter aux responsables régionaux la liberté de nouer voire d'harmoniser avec leurs homologues de l'autre côté des frontières, des stratégies de développement complémentaires basées sur l'intégration des chaînes de valeurs des deux côtés des frontières.

Une coopération transfrontalière est considérée comme élément clé de la dynamisation économique dans ces régions, du Sud d'une part et du nord-ouest d'autre part. Le moyen le plus approprié sera, ainsi, de miser sur le déploiement

des chaînes de valeurs locales propres à chacune des régions leur permettant de disposer d'un avantage comparatif. Vu les spécificités locales, quels seraient les chaînes de valeurs à développer dans ces régions ? Les autorités régionales auront-elles les aptitudes et les ressources pour y arriver en tenant compte des spécificités dans la nouvelle réglementation ? Leurs intérêts seront-ils plus portés par une collaboration avec les régions transfrontalières qu'avec d'autres régions du même pays et dont les caractéristiques de développement seraient différentes ? Mais surtout, ces choix seront-ils cohérents avec les orientations nationales ? Ainsi le 4^{ème} panel abordera le sujet de la particularité **du développement conjoint des régions frontalières.**

L'observation du développement économique des pays décentralisés montre l'importance des métropoles comme locomotive de l'économie nationale. En terme de taille de marché, de l'importance du secteur privé en place, de l'étendue de l'écosystème existant, on ne peut pas omettre le rôle important des métropoles pour assurer le développement économique à l'échelle nationale et leurs rôles pour créer des synergies et des externalités sur les autres régions. La quête de l'inclusion, les efforts pour atténuer les disparités régionales devraient se faire non pas dans la logique de stopper le développement de ces régions mais plutôt dans une logique de rattrapage et de synergie. Le 5^{ème} panel des Journées de l'Entreprise portera ainsi sur **LE DEVELOPPEMENT ET LA MODERNISATION DES METROPOLES.** La discussion portera essentiellement sur les questions suivantes : Disposons-nous déjà de métropoles et pourront nous en créer d'autres ? Comment redynamiser les secteurs d'activités économiques et créer de nouvelles opportunités de développement ? De quel développement territorial a-t-on besoin ? Quelles visions pourraient être proposées pour ces métropoles ? Pourquoi devrait-on appréhender le développement des métropoles autrement ?

Enfin, il va de soi que le développement de l'administration et les services y afférant seront considérablement impactés. La décentralisation n'est pas uniquement politique, elle est aussi et surtout administrative et vient avec des conséquences économiques. Elle sera certainement accompagnée par une déconcentration naturelle de plusieurs autres services administratifs et prérogatives. Les responsables nationaux des services ou pouvoirs dont la décentralisation est non prévue auront du mal à discuter et négocier avec plusieurs responsables régionaux ou locaux et seront dans l'obligation de

déconcentrer plusieurs de leurs prérogatives. La décentralisation consacre aussi le principe de la concurrence entre les régions et ceci passera par la mise en valeur des avantages compétitifs de chaque région. Ainsi le 6^{ème} panel qui sera organisé sous forme de débat posera la question de la décentralisation du dialogue social, sous le titre, **LA DECENTRALISATION ET LE DIALOGUE SOCIAL**, est-il possible, envisageable ? Comment les deux organisations patronales et celles des travailleurs l'appréhendent-ils ? Des changements structurels au niveau des deux organisations s'imposent, qui représentera la tripartie au niveau régional ? De quelles prérogatives disposeront les responsables régionaux et quelle coordination avec leurs centrales ? Les organisations patronales et syndicales seront-elles appelées à revoir leurs modes de gouvernance, de gestion et de conduite du dialogue social ?

JEUDI 7 DECEMBRE 2017

18.00 – 20.30 Accueil des participants
20.30 – 22.00 Cocktail Dinatoire, Offert par « PROXY »

VENDREDI 8 DECEMBRE 2017

09.00 – 09.10 **Discours d'Accueil:**
M. Ahmed BOUZGUENDA, Président, IACE, *Tunisie*

09.10 – 09.20 **Présentation des Journées de l'Entreprise 2017:**
M. Hedi SELLAMI, Coordinateur des JES 2017, IACE, *Tunisie*

09.20 – 09.40 **Ouverture Officielle :**
M. Youssef CHAHED, Président du Gouvernement, *Tunisie*

09.40 – 11.10 **Premier Panel :**
L'IMPACT ECONOMIQUE DE LA DECENTRALISATION : PREALABLES et VISIONS

AVANT-PROPOS: La décentralisation peut engendrer le développement économique car elle permet à chaque ville et à chaque région de mobiliser ses ressources et d'optimiser leur exploitation, en fonction des réalités présentes et des projets futurs. Par ailleurs, elle pourrait également réduire les économies d'échelle des investissements publics. Même si les études de l'impact de la décentralisation sur l'économie ne convergent pas vers un résultat commun, experts et leaders semblent d'accord sur les conditions préalables pour une décentralisation réussie. De ce fait, ce panel mettra en exergue les préconditions de la décentralisation.

MODERATEUR:

Mme. Mariem BELKADHI
Journaliste, AlhiwarEttounsi, *Tunisie*

INTERVENANTS:

M. Youssef CHAHED, Président du Gouvernement, *Tunisie*
M. Abdou DIOUF, Ancien Président de la république, *Sénégal*
M. Xavier BETTEL, Premier Ministre, *Luxembourg*
M. Roberto GALLARDO, Ancien Premier Ministre, *Costa Rica*
M. Robert P BESCHEL Jr, Expert Décentralisation, *Banque Mondiale*
M. Bertrand DELANOE, Ancien Maire de Paris, *France*

11.10 – 11.40 **Pause-Café**
Offerte par « LLOYD ASSURANCES »

11.40 – 13.00 **Deuxième Panel:**
LA DECENTRALISATION ET L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

AVANT-PROPOS : L'un des objectifs ultimes de la décentralisation est l'instauration d'une économie participative dont tous les acteurs collaborent pour mener à bien la vie politico-économique de leurs régions et pays. Selon des études, la décentralisation permettrait l'implication des citoyens et des forces locales dans la vie et dans le développement de leur environnement immédiat. Ainsi, ce second panel énumèrera les caractéristiques désirables de l'environnement des affaires. Le débat se focalisera notamment sur les moyens d'engager la population dans la vie de l'économie au niveau local.

MODERATEUR :

M. Anis MORAI

Enseignant Universitaire et Journaliste, RTCI & Radio Nationale, *Tunisie*

INTERVENANTS :

M. Imed HAMMAMI, Ministre de l'Industrie et des PME, *Tunisie*

M. Greg SIMPSON, Directeur de la Région MENA, Centre International des Entreprises Privées, *Etats-Unis*

M. Jaap DE VISSER, Juriste Expert de la Décentralisation, *Afrique du Sud*

M. Octavio PERALTA, Président et CEO de Conseil Philippin pour l'Avancement des Cadres d'Association PCAAE, *Philippines*

M. Michel HERVE, Fondateur, Groupe Hervé, *France*

13:00 – 15.00

Déjeuner

Offert par « BANQUE DE TUNISIE »

15:00 – 16.30

Troisième Panel :

LA DECENTRALISATION ET LA LUTTE ANTI-CORRUPTION

AVANT-PROPOS: Au lendemain des élections locales qui se tiendront en 2018, des instances régionales auront de nouvelles responsabilités et plus de pouvoir. Pour assurer leurs réussites dans leurs missions respectives et une gestion transparente et optimale des ressources de leurs localités on doit commencer par mettre en place des mesures garantes de la bonne gouvernance qui saurait halter toute tentative ou tendance de corruption. Ce panel élaborera sur les méthodes de lutte anti-corruption mises en place au niveau régional et national dans les pays décentralisés.

MODERATEUR:

Sonia DAMMAK

Directeur Communication, Vivo Energy, *Tunisie*

INTERVENANTS :

M. Chawki TABIB, Président, Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption, *Tunisie*

Mme Nicola EHLERMANN, Chef de Programme Mena-OCDE pour l'Investissement, Secrétariat des Relations Mondiales, *OCDE*

M. Slim OTHMANI, Président, Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise Care, *Algérie*

M. Arkan EL SEBLANI, Directeur Régional Anti-Corruption, *PNUD*

M. Yasser AKKAOUI, Président, Capital Concept, *Liban*

16:30 – 18.00

Quatrième Panel :

DEVELOPPEMENT CONJOINT DES REGIONS FRONTALIERES

AVANT-PROPOS: Le développement des zones frontalières ne pourrait pas se faire sans une coordination entre les trois pays pour l'aménagement du territoire, la reconstruction de la Libye et la lutte contre la contrebande et le terrorisme. La décentralisation donnera aux régions Tunisiennes dans le Sud et Nord-Est la liberté et l'opportunité de se rapprocher et de collaborer avec leurs voisines immédiates. Ce panel sera l'occasion d'ouvrir ce dialogue entre nos trois pays et d'aménager le terrain d'entente ceci pour mener à bien nos collaborations présentes et futures. Plus précisément, la discussion lors de ce panel entre dirigeants des

secteurs publics et privés Tunisiens, Libyens et Algériens, portera essentiellement sur les collaborations fructueuses possibles entre les trois pays pour la modernisation et le développement des zones frontalières.

MODERATEUR:

Youssef KORTOBI

Membre, Comité Directeur, IACE, Tunisie

INTERVENANTS:

M. Riadh MOUAKHER, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement, Tunisie

M. Nouredine BEDOUI, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Algérie

M. Baded KONSOU, Ministre des Affaires locales, Libye

M. Mohamed Hassen BECK, Délégué Général du Groupe "AL MAHABA", Libye

M. Yacine GHLIS, Président, Chambre de Commerce et d'Industrie, Souk Ahras, Algérie

19.30 – 21.00

Réception de Networking

Offerte par « LA ROSE BLANCHE »

SAMEDI 9 DECEMBRE 2017

09.00 – 10.30

Cinquième Panel :

LE DEVELOPPEMENT ET LA MODERNISATION DES METROPOLES

AVANT-PROPOS: Les villes et régions gagneront le pari de la décentralisation en se fixant des objectifs de développement tangibles et en mettant en place des méthodologies structurées et claires pour les atteindre. Voilà ce que des villes comme Kigali (Capitale du Rwanda) et Bandung (une ville du Java en Indonésie) ont réussi à faire en profitant de leurs libertés politico-économiques pour se hisser au rang des villes modernes et convoitées des investisseurs. La discussion portera essentiellement sur des plans de développement économique durable spécifique pour chacune des régions. Comment redynamiser les secteurs d'activités économiques et faire éclore de nouvelles opportunités de développement ? Quelles alliances régionales nationales et internationales participeraient au développement des régions et par conséquent de la nation ? Ce panel adressera ces questions.

MODERATEUR :

M. Karim BEN AMOR

Journaliste, RTCI, Tunisie

INTERVENANTS:

Mme. Johanna ROLLAND, Présidente de Nantes Métropole, France

M. Javier VEGA DE SEOANE, Président, Circulo del Empresarios, Espagne

M. Mohsen ABBES, Ancien Maire de Tunis, Tunisie

M. Pascal NYAMURINDA, Maire de Kigali, Rwanda

M. Jacob BUNDSGAARD, Maire d'Arhus, Danemark

10.30 – 11.00

Pause-Café

Offerte par « LLOYD ASSURANCES »

11.00 – 12.30

Sixième Panel :

LA DECENTRALISATION ET LE DIALOGUE SOCIAL

AVANT-PROPOS: La décentralisation va toucher l'organisation politique du pays. Son impact économique est certain même si le résultat final demeure mitigé. Le développement de l'administration et les services rendus vont aussi y passer. Le développement économique, la recherche d'une harmonisation entre les politiques et les attentes toucheront à coût sûr la nature du dialogue social. Ce dernier, sera-t-il aussi décentralisé ? Les organisations patronales et syndicales seront-elle appelées à revoir leurs modes de gouvernance, de gestion et de conduite du dialogue social? Ces questions seront discutées lors de ce sixième panel.

MODERATEUR:

M. Wassim BEN LARBI
Journaliste, EXPRESS FM, Tunisie

INTERVENANTS:

M. John EVANS, Economiste en Chef, Confédération Syndicale Internationale
Mme. Ouided BOUCHAMAOU, Présidente de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Tunisie
M. Noureddine TBOUBI, Secrétaire Général de l'Union Générale Tunisienne du Travail, Tunisie
Mme. Natasha Pouget, Directrice développement, Institut de l'Entreprise, France

12.30 – 15.00

Déjeuner de Clôture

PARTENAIRES OFFICIELS



Microsoft



مؤسسة فريدريش ناومان... من أجل الحرية
Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté